L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, — NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 12 NOVEMBRE 1882. — Entre les rues Bienville et Conti

FEUILLETON.

Commencé le 24 septembre

ISEULT.

Par GUSTAVE CLAUDIN.

VII

On devinait que cette femme avait été jolie autrefois. Elle avait pour mari un impotent incapable de la surveiller, et qui d'ailleurs ne se montrait pas jaloux des godelureaux qui tournaient autour d'elle. C'était la femme la plus maquillée et la plus peinte qu'on ait jamais vue. Elle était affublée d'une perruque blond Titien. Ses sourcils, ses paupières, étaient badigeonnés de noir, et ses joues, enduites d'une couche de blanc qui semblait dire à la neige : je suis plus blanche que toi, et d'une couche de rouge qui semblait dire aux roses : je suis plus fraîche que vous. Malgré tout l'art avec lequel cette préparation était faite, elle ne pouvait tromper personne, et au bout d'un quart d'heure tous ces ingrédients entrant en décomposition ridiculisaient comme à plaisir sa physionomie. Les places qui restaient blanches prenaient la forme d'îles séparées entre elles par de petits ruisseaux rouges ressemblant à des anchois. Alors, ce n'étaient plus des joues, mais des cartes de géographie, ou, si on préfère, des surfaces tout à fait semblables au dessus de ces omelettes aux confitures caramélisées sous le four de campagne.

Cette vénérable beauté dansait et valsait à perdre haleine, et avant la fin de la soirée avait étalé les fleurs de son teint sur les habits noirs de ses valseurs. Deux fois par jour elle se barbouillait ainsi le visage.

Mais elle avait sa petite cour qui ne la quittait pas, et les mauvaises langues prétendaient qu'elle ne reculait devant aucun sacrifice pour la conserver. Elle était fort riche et menait un grand train. D'où venait-elle, dans qu'elle branche d'industrie son époux avait-il fait sa fortune? Nul ne le savait, on avait incliné tout d'abord à voir en elle une de ces princesses russes ou valaques parentes de celles qu'il a été de mode, dans ces derniers temps, de nous montrer dans les romans et les comédies, et qui avaient le don d'éblouir ceux qui sans avoir jamais mis le pied dans le grand monde affichaient la prétention de le peindre; mais il n'en était rien, et à la fin on finit par savoir ce qu'était en réalité cette coquette ridicule.

Elle s'appelait Mme d'Héristal. Son mari avait fait sa fortune dans le commerce des bois du Nord, ce qui la fit surnommer Mme Sapin d'Héristal.

Il ne fallut qu'un simple coup d'œil au colonel pour être fixé sur la parfaite innocence de ces jeunes soupirants. Il ne put s'empêcher de faire remarquer à Iseult qu'il était inutile de s'en préoccuper et de les prendre au sérieux. Mais celle-ci avait son idée. Ce soir-là elle alla s'asseoir près de Mme d'Héristal, qui la fêta beaucoup. Alors les petits messieurs vinrent l'inviter. Elle accepta leurs invitations et se montra fort gracieuse. A partir de cet instant, la désertion se mit dans leurs rangs, et la femme fardée se vit abandonnée. C'est à peine s'il lui en resta un les jours suivants pour l'accompagner dans ses promenades en voiture. Ils préféraient attendre l'instant où Iseult montait à cheval pour la voir passer dans son costume d'amazone.

Elle était la reine de la plage, et nulle autre ne pouvait lutter d'élégance et de beauté avec elle. Aussi vivait-elle au milieu des envieuses qui comptaient sur les prochaines courses de Deauville pour amener des rivales avec lesquelles elle aurait à compter. Quand elle s'approchait du jeu des *petits chevaux*, la foule accourait aussitôt et la partie devenait très animée, par contre, lorsque par hasard le soir elle ne paraissait pas au Casino, les salons étaient tristes. Il semblait qu'on avait oublié d'allumer les bougies.

Les femmes lui reprochaient de trop prodiguer ses œillades et ses sourires, mais elles ne pouvaient aller plus loin dans leur dépit, par la raison que les messieurs étaient là pour dire que ces avances ne menaient à rien, et qu'il était impossible d'être plus rigoureuse et plus réservée que cette affable personne. Il fallait voir comme elle savait arrêter les gens et ne leur permettre de dire que ce qu'il lui plaisait d'entendre, dût-elle interrompre brusquement un dialogue, ainsi que cela était arrivé bien souvent, quand on s'apprêtait à lui poser une question indiscrète. Etant donnée sa situation fausse qui n'était un secret pour personne, on cherchait à pénétrer et à comprendre l'énigme de sa destinée. Que venait-elle chercher dans un milieu frivole comme un bain de mer, des consolations ou l'oubli de ses chagrins? Gaie, insouciante, élégante et vive comme elle était, on ne pouvait la croire affligée. Mais d'autre part, on se refusait à admettre que les distractions qu'elle trouvait ici et ailleurs fussent capables de combler le vide cruel de son cœur. Telles étaient les questions que se posaient les femmes jalouses et les hommes éblouis au milieu desquels elle passait fraîche et souriante.

Quant à Iseult, elle ne se posait aucune de ces questions, et se laissait vivre sans se demander ce que l'avenir lui réservait. Ses succès dans le monde flattaient beaucoup son amour-propre, et comme elle savait les devoir autant à sa vertu qu'à sa beauté, elle n'était pas du tout lasse de son métier d'honnête femme, dût l'ombre de Larochefoucauld, qui a nié ce courage et ce mérite, en frémir de dépit.

Enfin les courses de Deauville arrivèrent pour rompre la monotonie du séjour de Trouville. Chaque train de chemin de fer amenait des voyageurs par milliers. Les hôtels, les villas et tous les locaux disponibles regorgeaient de monde. A en juger par les montagnes de colis qui deux ou trois fois par jour encombraient la gare, c'était à croire qu'on avait procédé au déménagement de toutes les maisons de Paris, et qu'on allait transporter le tout en Amérique. Les femmes élégantes traînaient à leur suite des kyrielles de grandes malles contenant des robes et des chapeaux qu'il ne fallait point froisser. On avait dû réquisitionner tous les chevaux et toutes les voitures à bras du pays pour transporter ces paquets à domicile. Les hommes d'équipe du chemin de fer étaient sur les dents. Le passage d'une armée de vingt-cinq mille hommes n'aurait pas nécessité plus d'ouvrage.

Et puis après les paquets venaient les chevaux de courses enfermés dans des boîtes capitonnées, car un cheval pur sang est aussi difficile à transporter que des cristaux. Il faut le parquer dans un espace où, s'il s'impatiente, il ne se trouve ni aspérité, ni corps durs après lesquels il pourrait s'écorcher ou se meurtrir, parce qu'alors il arriverait boiteux sur la piste, et ferait perdre des sommes considérables à son propriétaire.

Deauville, pendant les courses, malgré les précautions qu'on prend, est ouvert à tout le monde. Aussi la société est très mêlée, et les purs forcément confondues avec les impures. Il y a bien des endroits particuliers assignés aux personnes de mœurs si différentes, mais à tout instant la confusion s'opère, et alors c'est à chacun de reconnaître les siens.

La saison s'annonçait comme devant être fort brillante. Ce que messieurs les viveurs appellent la vieille et la jeune garde était là représenté au grand complet. Toutes étaient venues avec des toilettes formidables. Pendant le jour, ces demoiselles exhibaient des peignoirs et des costumes de plage agrémentés de falbalas, de festons et d'astragales, puis le soir, elles endossaient des toilettes de bal encore plus fastueuses.

On soupait partout, et après le souper on passait au baccarat. Ces petits sabats se passaient dans des petites tours de Neale, qui retentissaient jusqu'au jour des ébats de ces aimables farceuses.

Parmi les plus élégantes et les plus folles brillait au premier rang Salomé, la belle Salomé que Raoul de Fernay, qui était venu à Deauville pour faire courir ses chevaux, avait amenée avec lui. Elle était toute heureuse de se trouver là pour montrer ses belles robes et afficher tout le luxe qu'elle devait à la générosité de son protecteur.

Quant à Fernay il se devait à ses chevaux, et passait presque tout son temps dans ses écuries avec ses jockeys, pour surveiller les trois magnifiques pur sang qui étaient engagés dans les courses. Au *Betting, Centre-Gauche, Técla* et *Kroumir* dont il était le propriétaire, avaient été proclamés favoris. Il y avait des doutes sur *Kroum*, pour contestait un peu son mérite, mais *Técla* inspirait confiance à tout le monde, et selon les probabilités, devait certainement battre tous ses rivaux.

Un matin, vers neuf heures, Iseult, accompagnée de son oncle le colonel et du général russe auquel elle donnait le bras, s'en était allée visiter la piste. En revenant de cette excursion, près de l'un de ces squares qui entourent le casino de Deauville, elle se trouva face à face avec Fernay, lequel, en compagnie de Salomé, promenait deux ou trois de ces affreux petits griffons écossais que les maquignons n'ont pas honte de vendre mille francs pièce à ces capricieux qui ne savent de quelle façon dépenser leur argent.

Iseult, en voyant son mari, serra instinctivement le bras de son oncle et détourna la tête. Ce ne fut qu'au retour à l'hôtel des Roches-Noires qu'elle lui fit part de ses impressions.

En cet instant un petit gamin qui vendait le programme des courses vint l'offrir aux voyageurs. Le colonel prit le programme et vit parmi les propriétaires qui faisaient courir le nom de M. le comte Raoul de Fernay.

Tout d'abord il n'osa point interroger Iseult, mais celle-ci s'étant aperçue de son trouble, rompit le silence la première.

—M. de Fernay est ici, dit-elle, cela m'est indifférent. Il n'y est pas seul, et je ne m'en préoccupe pas davantage. Je me fais une fête d'assister aux courses de Deauville, et j'y resterai. Vous êtes là, mon oncle, pour me protéger. Si vous le voulez bien, nous ne changerons rien à notre programme, et nous prouverons, en restant, à M. de Fernay qu'il n'existe plus pour nous.

—Je ferai tout ce que tu voudras, reprit le colonel. Je crois seulement devoir te faire observer que le voisinage de Fernay pourra te gêner.

—Mais pas du tout, mon cher oncle, et comptez sur moi pour détourner la tête si le coupable essaie de se rapprocher de moi.

—C'est fort bien, mais que dira le monde?

—Le monde dira que M. de Fernay est fort à plaindre de m'avoir perdue, et de porter sur ses bras la créature qui a pris ma place. Et, puis, voulez-vous connaître toute ma pensée? Je ne pense pas que Mme Salomé reste longtemps dans les murs de Deauville. Tout à l'heure, je l'ai pétrifiée. On aurait dit que je portais sur mes épaules la tête de Méduse. Restons, mon oncle. Fernay, s'il s'y frotte, sera éconduit comme l'a été l'autre jour le brillant comte Herman. C'est d'ailleurs à lui à nous céder le haut du pavé.

Après ce dialogue, Iseult et le colonel rejoignirent le général et l'on se mit à table pour déjeuner.

Iseult ne s'était pas trompée. Sa vue avait pétrifié tout le monde. Quand Fernay fut rentré avec Salomé dans l'appartement qu'ils occupaient au Grand-Hôtel, il se sentit tout triste et tout troublé. Il était muet. Alors Salomé rompant le silence, lui dit :

—Pourrais-tu me dire pourquoi Mlle de Marigny, ta femme, donnait le bras à un général qui paraissait perclus de douleurs?

Fernay aurait été bien embarrassé de répondre à cette question, par la raison qu'il ne connaissait pas ce général. Plus que jamais il était décidé à éviter tout ce qui eût pu entraver en rien la liberté entière de sa femme, et précisément parce que telle était son intention, il comprit aussitôt qu'Iseult étant à Deauville, Salomé ne pouvait point y rester, sa présence étant un nouveau scandale qu'il voulait éviter à tout prix. Lui-même aurait quitté Deauville s'il n'y avait pas été retenu par ses chevaux qui étaient engagés dans toutes les courses.

S'il était sûr de conserver vis-à-vis de celle dont il avait gâté la vie une attitude correcte et respectueuse, il n'osait espérer autant de sagesse et de retenue de la part de Salomé. Il était donc de toute nécessité qu'il partît.

Sans périphrase, il lui fit part de sa résolution, et afin de vaincre toute résistance il donna à ses paroles la forme la plus impérative, comme pour lui faire comprendre qu'elle n'avait qu'à se soumettre.

Salomé devint violente et furieuse, et oubliant tout ce qu'il avait fait pour elle, prétendit qu'il semblait rechercher toutes les occasions de l'humilier.

Il laissa passer sa fureur, sonna la femme de chambre et lui donna l'ordre de faire les malles de sa maîtresse qui allait partir par le premier train. Elle obéit.

La fureur continua. Qu'allait-on dire, parmi toutes les belles impures, de ce départ précipité? Car Salomé tenait une place d'élite parmi elles. Les excursions et les soupers projetés auraient donc lieu sans qu'elle y fût?

Elle essaya de faire valoir toutes ces raisons à Fernay, mais celui-ci tint bon.

—Songe donc, lui dit-elle, qu'à Paris je ne trouverai personne chez moi. Mon appartement a été fermé parce que je croyais passer quinze jours ici, j'ai donné campo à tout mon monde.

La seule concession qu'il lui fit, fut de permettre qu'elle s'en allât, non à Paris, mais au Havre par le bateau qui allait partir. Il fut convenu qu'elle s'installerait à l'hôtel Frascati où Fernay devait la rejoindre après les courses.

Il tint bon, les malles furent fermées et à trois heures il conduisit la belle Salomé au bateau du Havre. Elle pleura beaucoup en lui disant adieu, elle s'embarqua et disparut.

Le soir, les amies de Salomé ne la voyant point paraître furent désappointées.

Un quart d'heure après, on sut dans tous les groupes pourquoi elle était partie.

La conduite de Fernay fut très sévèrement jugée. A minuit, on ne lui en voulait plus du tout. On le lui fit comprendre d'une façon assez significative.

D'Albrey, qu'on était sûr de rencontrer partout où l'on s'amuse, se trouvait, bien entendu, à Deauville. Etant allé voir le colonel, il lui apprit de quelle façon Fernay avait agi.

On annonça ce départ à Iseult, qui n'y attacha aucune importance.

A Deauville, pendant les courses, il est beaucoup plus question des chevaux que des personnes. Or, le *betting* était très orageux. La majorité des parieurs avait confiance dans les trois chevaux amenés par le comte Raoul de Fernay. Mais on n'était pas d'accord sur l'ordre dans lequel on devait les classer. *Técla* qui avait été d'abord la grande favorite, perdit un peu de son prestige, et fut à la veille de la course cotée beaucoup plus bas. Cette magnifique bête que son entraîneur semblait prendre plaisir à montrer aux curieux, était maquillée comme une comédienne qui va entrer en scène. Sa crinière était frisée, et son poil brillait comme de la soie. Ses jambes étaient garnies de bandes de flanelle. Sur son dos était étendue une couverture en cachemire rouge, et à l'une des cornes on voyait briller les armes des Fernay qui portaient : *d'or, à la croix contrepotencée de gueules.* On la faisait parader devant les amateurs. On croyait à sa souplesse, à sa légèreté et à sa vitesse, mais on ne la supposait point capable de fournir une course aussi longue que celle annoncée pour le lendemain. Fernay, qui était aussi maquignon dans ses écuries que brillant cavalier dans un salon, était ravi du jugement qu'on portait sur son cheval, et aidé de quelques compères, fit accepter tous les paris qu'on proposait contre *Técla*, jouant pour ainsi dire à coup sûr, et vantant à plaisir le mérite de *Kroumir* et des chevaux des autres écuries engagés dans la même course.

Le lendemain eut lieu la grande lutte. Le turf resplendissait. Les femmes avaient transformé les tribunes en corbeilles de fleurs et faisaient toutes assaut de luxe et d'élégance. Jamais on n'avait vu tant de chapeaux roses, noirs et blancs réunis. Il y avait là des robes taillées dans des étoffes qu'il était permis pour la première fois de contempler. Je ne saurais dire s'il est dans les desseins secrets de la Providence que ces étoffes aient quelque influence secrète sur l'amélioration de la race chevaline, mais en tout cas les femmes qui les portent ne daignent les montrer qu'aux courses. Longchamps, Chantilly et Deauville sont là pour le prouver.

Enfin, *Técla*, débarrassée de ses couvertures et de ses bandes de flanelle, parut sur la piste, montée par un jockey rabougri, qui semblait n'avoir rien à mettre dans sa casaque blanche et rouge. On donna le signal du départ et six chevaux partirent avec la rapidité d'une flèche. *Kroumir* était en tête, suivi par *Déception*. *Técla* était dernière. Mais vers la fin de la course, cette belle capricieuse fit tant et si bien qu'elle se rapprocha, et, deux cents mètres avant le but, trouva moyen, tandis que ses rivaux en restaient toujours à la vitesse de la flèche, de prendre celle de l'étincelle électrique, et de gagner le prix de six longueurs.

Aussitôt un cri de surprise sortit de toutes les poitrines. Les parieurs suffoqués rendaient le million que cette victoire inespérée arrachait de leurs poches.

Fernay alla au devant de *Técla* pour la caresser. Grâce à elle, il devenait le héros du jour et fut, ainsi que cette intéressante bête, lorgné par toute l'assistance.

Le soir, on célébra cette victoire par des festins étonnants dans lesquels tous les parieurs malheureux cherchèrent l'oubli de leur défaite.

VIII.

Après les festins il y eut grand bal au Casino, et on vit reparaître, parées de toilettes nouvelles, toutes les femmes qui pendant les courses s'étaient montrées dans les tribunes. Il n'était question que de la victoire de *Técla* et des sommes énormes qu'elle avait fait gagner à son propriétaire. Les hommes discutaient sur les courses avec une animation et une fureur qui leur faisaient négliger les danses. *Técla*, rien que *Técla* et Fernay son heureux possesseur. On ne parlait pas d'autre chose.

Mais vers dix heures la fête changea d'aspect. Les cavaliers et les dames n'eurent plus d'yeux et d'attention que pour une jeune femme qui faisait son entrée dans la salle de bal.

C'était Iseult qui, donnant le bras au colonel et suivie du général russe, arrivait pour occuper une place qui lui avait été réservée.

Un jeune valseur que cette apparition troublait, demanda à Raoul de Fernay, qu'il ne connaissait pas, quelle était cette nouvelle arrivée.

—Je ne la connais pas, monsieur, lui répondit sèchement Raoul.

Un voisin charitable qui se trouvait près du valseur, lui dit tout bas :

—La femme que vous trouvez si charmante, est celle du monsieur que vous venez d'interroger, et ce monsieur est le comte Raoul de Fernay, propriétaire de Técla.

—Mais ce mortel a tous les bonheurs, dit le valseur.

—Jugez-en, et pour cela, regardez M. de Fernay. Il pleure et le voilà qui quitte la fête.

Quant à Iseult qui n'avait pu entendre ce dialogue, elle eut, ainsi qu'on le devine, beaucoup de succès. Elle valsa jusqu'à deux heures du matin, puis retourna à l'hôtel des Roches-Noires. Elle raconta à Clémentine qui la déshabillait tous ses succès de la soirée.

Pendant ce temps-là Salomé s'ennuyait seule à l'hôtel Frascati, et Raoul se désolait au Casino de Deauville.

L'heure de l'expiation arrivait.

Les fêtes se prolongèrent encore quelques jours. Iseult assistait à tous les bals. Au dernier bal elle ne voulut point danser. Elle préféra causer avec Mme d'Avenel et Mme Desdémone. Raoul que ses amis avaient consolé, s'était enhardi, et resta jusqu'à la fin. Il valsa, mais pour se donner une contenance et ne point rester les yeux fixés sur le trésor qu'il avait perdu. Il éprouvait tout à la fois le désir de demeurer et de s'enfuir, mourant d'envie de se rapprocher d'Iseult et se sentant cloué au parquet quand il essayait de se diriger vers elle. Il endura ce supplice avec beaucoup de résignation, cherchant, sans le trouver, dans la physionomie de celle qu'il avait offensée un indice vague de clémence ou de pardon. Il la vit disparaître calme, presque glaciale, et sans daigner jeter sur lui, ne fût-ce qu'un regard de pitié.

Il sortit désespéré, mordillant sa moustache, déchirant ses gants, et se dit à lui-même en soupirant :

—Décidément, elle est inexorable.

Après avoir réglé ses comptes avec son intendant et son entraîneur, il prit le bateau du Havre, et s'en alla tristement retrouver Salomé à l'hôtel Frascati.

[*La fin au prochain numéro.*]

Il n'est pas de magasin plus populaire, mieux achalandé que le grand dépôt de thé si connu sous le titre de Great T Depot, situé aux numéros 3 et 5 de la rue du Camp. Nous apprenons avec plaisir que M. Isidore Danziger vient d'en faire l'acquisition et d'en renouveler complètement l'assortiment. On peut trouver constamment chez lui des thés, des cafés, des épices de toute espèce, toujours d'une pureté extrême et d'une grande fraîcheur. Chez lui, rien d'adultéré, de falsifié; M. Danziger en fait une maison de confiance où les familles peuvent s'approvisionner en toute confiance. Tous les cafés sont d'ailleurs grillés et moulus à la vapeur, ce qui lui permet de les fournir à très bon marché. En fait, on ne les vend nulle part à plus bas prix. M. I Danziger est bien favorablement connu à la Nouvelle-Orléans. Sa longue expérience, sa grande habileté sont autant de garants de la façon honnête et intelligente dont il va diriger son nouveau commerce, et ses amis, sa clientèle le suivront sans aucun doute dans la rue du Camp.

Mme Goilard, 66 rue Royale.—Encore une maison dont la vogue va toujours grandissant, et il en devait être ainsi. En effet, chaque saison, Mme Goilard fait un effort plus grand pour répondre aux désirs de sa clientèle nombreuse et élégante, et chaque saison elle importe ici des articles de tout genre qui sont bien ce que Paris produit de mieux.

Le stock qu'elle vient de déballer est de ceux qui attirent vite remarque et trouvent un placement facile. C'est tout un gracieux assortiment de chapeaux, de mantelets, de soieries, de robes, de broderies, d'éventails, de bijouterie; les dernières nouveautés enfin, les premières qualités et les coupes les plus distinguées. Cette ouverture—toujours si suivie—commencera demain samedi, et nous engageons les dames à aller au plus tôt examiner cette fraîche collection, cotée à des prix fort raisonnables. Ajoutons que le département de la confection est sous la direction d'une Première qui sort de la célèbre maison Laferrière, de Paris.

Maison Viple & Peret.—La bonne renommée de cette maison est trop bien établie, et de trop longue date, pour que nous nous laissions aller à la rédaction d'une réclame toute d'éloges mais qui seraient mérités; tandis que notre seul désir est de signaler à l'attention de nos lecteurs et de nos lectrices une vente exceptionnelle de gants de peau noire qui y est annoncée à l'occasion de ce jour de deuil, la Toussaint. Il est donc de l'intérêt de toutes les personnes qui feront achat d'une paire de gants en la circonstance, de s'assurer si, à tort ou à raison, cette vente a été qualifiée d'exceptionnelle. Nous nous sentons encouragés, cependant, par la confiance que nous inspirent MM. Viple & Peret, à promettre satisfaction pleine et entière à quiconque se prévaudra de l'invitation à aller examiner le magnifique assortiment de gants de tous genres et des plus fines parfumeries qu'ils viennent d'importer de Paris.

A. Capiton—Pour la spécialité des vêtements de noces ou de soirée, nous croyons pouvoir signaler M. A. Capiton, un de nos marchands tailleurs les plus en vogue. Ses ateliers, où continue à se porter le meilleur monde, sont au No 2 rue Carondelet.

M. P. Boisonneau.—Ainsi qu'on le verra par une annonce insérée plus loin, M. Boisonneau a transféré son nouveau magasin au No 137 de la rue du Canal, au dessus du magasin de M. Gueblé. Le nom de M. Boisonneau a toujours commandé une grande clientèle, et engagé par ce passé, il veut faire encore mieux dans le présent et dans l'avenir. Son nouvel établissement rappelle ceux des grands tailleurs de Paris de Londres et de New York, et son personnel se compose des meilleurs ouvriers qui soient. Il vient de recevoir un assortiment très varié des étoffes les plus portées dans le monde élégant, et on connaît le cachet qu'il sait leur donner. Ce sera certainement un succès et un succès mérité.

D. H. Holmes.—Ouverture des nouvelles salles de vente.—Ce splendide magasin, qui est tout un monde et qui rivalise avec les plus riches établissements de New York, de Londres, de Paris, en élégance, en richesse, en variété, ouvre maintenant sur quatre rues. C'est tout un musée de délicieux articles, de nouveautés choisies par des mains habiles. Mais si colossal que soit ce stock il sera vite épuisé, car la maison Holmes, en raison de la grande échelle sur laquelle elle opère, peut faire et fait des rabais exceptionnels. Nous engageons le public à aller visiter les nouvelles salles de vente et à se convaincre qu'on y trouve les plus renommées des produits des fabriques les plus renommées de tous pays. En lisant l'annonce que nous publions plus loin on verra que la maison D. H. Holmes accorde une diminution de cinq cents sur chaque dollar de marchandises payé au comptant. Cet avantage sera fait aux acheteurs pendant quelque temps seulement; il importe donc de se presser pour en profiter. Il n'est rien que le caprice le plus exigeant ne puisse trouver là.

Importations françaises.—L'importante maison H. Damiens, qui a succédé à l'ancienne maison T. Moreau, 127 et 129 rue Royale, vient de recevoir, nos lecteurs seront heureux de l'apprendre, un vaste assortiment d'articles de toilette pour dames et messieurs. Comme toutes ses autres importations, celles-ci se distinguent par une très grande variété et une très grande nouveauté. Une annonce qui se lira plus loin, donne l'énumération partielle des articles nouvellement reçus et que la maison Damiens vendra à des prix d'une surprenante modicité : Chemises blanches et en couleurs, avec et sans cols, poignets nouveau genre, gilets de dessous en flanelle mousseline, mérinos et coton, caleçons toile et coton croisé, chaussettes, brosses, peignes, ceintures de voyage et une myriade d'autres articles. Nous signalons l'annonce qui nous occupe à l'attention de nos lecteurs et les engageons à s'y arrêter.

M. Shilling, dont tant de dames, à la Nouvelle-Orléans, connaissent l'élégant magasin de modes, situé aux numéros 157 et 159 rue du Canal, vient d'arriver du Nord apportant avec lui une immense quantité de nouveautés de première qualité et d'une élégance parfaite. Il expose, met en vente des magnifiques chapeaux modèles de la dernière mode, un admirable assortiment de plumes, de fleurs, d'articles de fantaisie et de nouveautés en tout genre. Il sort de chez lui des confections de la plus grande élégance, et il s'est procuré des ouvrières habiles, des faiseuses de premier mérite, de véritables artistes pour monter et former des chapeaux et autres articles de modes qui sont autant de chefs d'œuvre de bon goût.

Nous recommandons spécialement aux dames le département des cheveux et des articles proprement dit de fantaisie.

Du reste, M. Shilling ne désire qu'une chose, c'est que l'on vienne visiter ses magasins, afin que l'on puisse juger soi-même de la valeur de ses marchandises et de la supériorité de ses confections.

Compagnie d'Assurance du Sud.—On trouvera plus loin l'annonce de cette compagnie, qui vient de se fonder au capital de $300,000, et dont toutes les actions ont été souscrites. Elle entrera donc immédiatement en opération, c'est-à-dire le 20 novembre, à ses bureaux, 31 rue du Camp. En lisant la liste de ses officiers on verra qu'elle se compose des noms les plus honorables, banquiers et négociants occupant tous une position élevée. La nouvelle institution, à laquelle nous souhaitons bien cordialement le succès le plus complet, a mis à sa tête un homme distingué par le mérite et le caractère, M. Ernest Miltenberger, et c'est là une forte garantie de succès. Cette nomination est aussi une compensation pour la communauté; elle perd un Recorder qui a honoré les fonctions dont on l'avait revêtu, mais elle gagne un président de compagnie d'assurance qui saura servir efficacement les importants intérêts dont il s'est chargé. M. H. Galy, vice-président, est aussi l'un des citoyens les plus justement respectés de la Nouvelle-Orléans.

Excellente et populaire maison que la maison Billard, No 59 rue de Chartres, au coin de la rue Bienville. Vous y trouvez une collection complète de tous les livres français et américains, et tous les articles à l'usage des écoliers, tels que papier, de toute sorte, ardoises, crayons, encre, plumes et porte-plumes, le tout à des prix on ne peut plus réduits.

Vous pouvez aussi vous procurer chez M. H. Billard des papiers peints de toute beauté, du genre le plus nouveau et provenant des meilleures fabriques françaises et américaines : il entreprend la pose de papiers de tenture, des bordures et autres objets servant à la décoration des appartements, et il s'est assuré dans ce but les services de nos plus habiles ouvriers. Enfin M. Billard reçoit tous les livres, brochures, revues et journaux illustrés de France, et un service régulier à l'usage de ses abonnés.

Mme Olympe que nous n'avons pas besoin de recommander pour le goût et la belle qualité de ses marchandises annonce aujourd'hui la réception de son stock de saison, qui embrasse les dernières nouveautés parues. Nous engageons les dames à lui rendre leur visite habituelle et nous leur garantissons cette année une véritable surprise, dans le prix des marchandises et des ordres à exécuter. Nous sommes sûrs que cette révolution dans les prix lui attirera les clientes les plus craintives.

Verres et instruments d'optique—Une visite au magasin de M. E. Claudel, 98 rue du Canal, donnera à quiconque la conviction que ce magasin est appelé à devenir le premier de son genre en notre ville. Il vient d'y être reçu de Paris les verres à lunettes des derniers genres et les meilleurs qui soient, ainsi qu'une fort jolie variété de lorgnons d'opéra. Les prix de ces articles sont tels qu'il n'est personne, si modestes que soient ses moyens, qui ne puisse faire achat d'un de ces lorgnons. Ceux qui visiteront le magasin en question auront lieu de se féliciter; plus d'un joli objet y fixera leurs regards. M. Claudel voit tous les jours le fonds de ses marchandises s'accroître; et il constate avec un non moins grand plaisir que ses affaires, elles aussi, prennent tous les jours de l'accroissement. Comme opticien, pour le choix de verres, sa réputation n'est plus à faire il y a longtemps. Tous les jours il est appelé par des occulistes à fournir des verres à leurs patients. Si vous voulez encourager le mérite, faites vos achats chez lui et vous n'y perdrez pas.

Stevens & Tricou.—Ce nous est un air d'inviter nos lecteurs à jeter les yeux sur un annonce insérée dans le numéro de ce jour, par la nouvelle maison de commerce dont le nom sert de titre à ces lignes. S'il est une chose que nous affectionnons, c'est notre ville; et nul ne se rend plus digne de notre sympathie, de notre reconnaissance, que ceux qui lui veulent du bien, qui ne craignent pas d'aventurer leurs capitaux pour donner une impulsion mieux marquée, plus vive à son commerce. De ceux-là, proclamons-le hautement, sont MM. Stevens et Tricou qui viennent de former une association et qui se proposent de doter la Nouvelle-Orléans d'un établissement, comme Paris seul peut-être, en possède.

Ces messieurs sont depuis longtemps établis dans ce genre d'affaires : le commerce des vêtements confectionnés et des articles de toilette pour hommes; M. Stevens, à l'angle du Passage de la Bourse et de la rue du Canal; et M. Tricou, au No 7 de la rue St. Charles. L'expérience et les efforts combinés de ces deux messieurs, assureront avant longtemps le succès de leur nouvelle entreprise. Quiconque est passé rue du Canal dernièrement, a dû remarquer une bâtisse qui vient d'être construite et qui se distingue de toutes par son élégance, sa somptuosité.

Vaste, spacieuse est cette bâtisse; nombreux et au grand complet en sont les départements. Hommes, jeunes gens et enfants y trouveront à se bien pourvoir; et ce qui recommande le magasin au patronage du public, c'est que les articles qui s'y vendent sont coupés, confectionnés à la dernière mode et sont excellents comme étoffes. On peut s'y commander des vêtements; les mesures sont envoyées à Paris, et c'est dans la capitale du goût même que sont faits ces habits. La maison vient de recevoir une partie de ses marchandises et elle s'attend incessamment à en recevoir le complément.

Un nom populaire.—M. Léon Lamothe dont tout le monde connaît le restaurant rue St. Charles, restaurant dont la montre seule agit comme un verre de la meilleure absinthe, en attendant que le cuisinier—un maître—fasse fête à votre estomac, si c'est celui d'un gourmet, M. Léon Lamothe est l'acquéreur de la buvette de la rotonde St. Charles, du fameux débit de vins et liqueurs de la rue St. Charles, et du café si remarquablement tenu, situé rue Bourbon No 1 1/2; le tout dépendant de la succession Lacoume.

Nous ne ferons pas un effort de prophète en prédisant à M. Lamothe le succès le plus complet dans cette triple entreprise. Ce succès est certain, en effet; d'abord parce que le nouveau propriétaire ne laisse entrer chez lui que des articles de bonne famille, que des liqueurs et des vins appartenant à l'aristocratie des grands crûs. Et puis c'est une de ces natures sympathiques auxquelles on va dès qu'on les connaît, et qui s'ingénient à se rendre agréables à tous. Si M. Lamothe faisait de la politique, il irait loin, car il sait à fond comment se gagne la popularité. La sienne est immense, et méritée à tous égards. Ajoutons que, pour servir et faire mieux apprécier encore ses excellentes choses, il s'est assuré du concours de deux employés d'une grande popularité aussi : MM Jean Bruno et George Paleton qui, en fait de boissons composées, font des chefs-d'œuvre; telle boisson traitée par eux est tout un poème qu'on absorbe tout entier, sans en rien omettre.

Nos meilleurs souhaits à M. Léon Lamothe.

Charbon de Pittsburg.—Nous publions dans une autre colonne une annonce de M. Chs. Gaulon, marchand de charbon—Chs. Gaulon est un marchand de vieille date, il possède un fort assortiment de charbon qu'il offre au public avec tous les avantages du bon marché. Il prie les personnes qui n'ont pas encore fait leur approvisionnement, de s'adresser chez lui, ses bureaux se trouvent au No 35 Vieux Bassin, près Trémé, ainsi qu'au dépôt encoignure Champs-Elysées et Chartres. Ne laissez pas passer votre chance.

Desforges, Montagnet & Cie.—Les familles, de même que les usines, trouveront de leur intérêt à s'approvisionner de charbon chez les messieurs sus-nommés, qui leur vendront le Pittsburg de première qualité, livré à domicile, au prix de 45 sous le baril. Non seulement ces messieurs vendent-ils leur charbon aux chiffres les plus modiques du marché, mais aussi ils laissent au public la faculté de commander le charbon maintenant, et d'en demander la livraison à la date de son choix.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1882

L'Athénée réuni en séance régulière le 9 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1882.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin jusqu'au 1er février 1883 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier réglé, avec une marge d'un quart de largeur, et seulement sur le *recto et les lignes* : ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

De l'influence de la femme dans la famille.

Pour les hommes :

Nécessité des études élémentaires pour le choix d'une profession, d'un art ou d'un métier.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 1294.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Concours des écoliers des deux sexes, sous les auspices de l'Athénée Louisianais.

Prix à décerner—Deux médailles d'or offertes par un groupe de Français.

Nous croyons devoir rappeler au public que l'Athénée Louisianais désireux d'encourager les élèves des deux sexes qui apprennent le français, ouvre un concours où les deux meilleures compositions en cette langue vaudront à leurs auteurs une médaille d'or.

La distribution des prix aura lieu en séance publique, au milieu d'une fête artistique en même temps que littéraire, et sous les yeux d'une nombreuse audience réunie pour assister au triomphe des jeunes lauréats.

Les élèves des écoles ou institutions de la ville et de la campagne, ainsi que les enfants qui reçoivent leur instruction chez leurs parents, sont invités à concourir.

Il y aura deux classes de concurrents dans l'une seront les garçons, dans l'autre les filles.

Chaque classe aura un sujet particulier à traiter.

La date du concours est fixée au SAMEDI, 9 décembre.

Les concurrents de l'un ou l'autre sexe devront être âgé de moins de dix-sept ans à la date fixée ci-dessus.

Le concours aura lieu dans les salles de l'Union française (ancienne Loge de la Parfaite Union) rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.

Les futurs concurrents sont priés de vouloir bien s'inscrire sur un registre placé dans le magasin de M. F. Tujague, sur rue de Chartres, 11.

MALADIES de POITRINE

Dans le plus grand nombre de cas **GUÉRISON** et, dans les cas désespérés, **SOULAGEMENT MANIFESTE** PAR L'EMPLOI DE **l'Elixir alimentaire Ducro**

Nombre de malades lui ont dû leur guérison après avoir employé sans résultat satisfaisant toute autre médication.

La formule de cet Elixir dont la base est le jus de viande et l'alcool, a été établie en 1868. Malgré les nombreuses imitations que son succès a fait naître, elle continue d'être préconisée par les sommités médicales de Paris, comme l'un des plus

PUISSANTS FORTIFIANTS

pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques, les vieillards débilités, etc.

Exiger sur l'étiquette l'orthographe DUCRO, la mention des médailles : Argent Paris 1878, Or, Compiègne 1877 et le dessin de la marque de fabrique : un phénix.

Paris, 20, place des Vosges et toutes les Pharmacies.

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans

ROCKPORT, ME

Barque T E Richards, ...partie 30 oct

BANGOR, MAINE

Navire Scotia, Sprague, ...expédié 19 oct
Goelette Mathilde Kranz, Rich....expédiée 27 oct

PHILADELPHIE.

Goelette Annie L Mulford, Shaw, ...expédiée 26 oct

BOSTON.

Barque David A Preston, Jones, expédiée 1 nov

LIVERPOOL

Steamship Discoverer, Hughes.............parti 17 oct
Steamship Gleadowe, Williams.........parti 14 oct
Steamship Leverrier, Thompson.........parti 6 oct
Steamship Bothal, Strangham ....parti 12 oct
Steamship Alava, De Longa............parti 3 oct
Steamship Historian, Hughes, en chargement 25 sept
Navire Wm Tapscott, Ray, en chargement 9 oct
Navire Thos Lord, Hall, ...en chargement 9 oct
Barque Haydat, Andersen, ...partie 25 oct
Barque St Julien, Fritz, ...parti 27 oct
Barque Arabia, Robinson, ...parti 31 oct

LONDRES.

Navire Eliza S Milligan, Tucker, ...parti 3 oct

CARDIFF.

Steamship Leverger, Thompson, en chargement 9 oct

NEWPORT.

Steamship Blagdon, Dunn. ....expédié 25 oct
Steamship Rowland, Cox..............parti 24 oct
Steamship Lalebam, Modett, ...expédié 29 oct
Steamship Diadem, Bethel.............parti 27 oct
Steamship Lampert, Tauner, ...parti 18 oct

PLYMOUTH.

Barque Prince Patrick, Peterkin, ...parti 3 oct

ROTTERDAM.

Barque Conquistador, Laure.............parti 5 oc

DUBLIN

Steamship Whickham, Scott..............parti 11 oct
Barque Elio, Spudenberg, en chargement 5 oct

HAVRE.

Steamship Rosen, Ruellan, ...parti 28 oct
Navire Lizzie Moses, Shear...............parti 16 oct
Navire De Marthe, Trancheeno.......parti 27 sept

MARSEILLE.

Barque Simpson, Garguilo, ...partie 11 sept

BORDEAUX.

Barque Alphonse et Marie, Privat ....partie 25 août
Barque Leopold et Marie, Lescalle, partie 20 oct
Barque Roma, Gerolimich ....partie 18 oct

CHERBOURG.

Barque Letisia, Cusmo, ...partie 18 oct

BREME.

Navire Constantia, Kuhlken.............parti 10 oct
Barque Freihandel, Washter, ...parti 15 sept

GENES.

Barque Simpson, Garguilo, ...partie 7 sept

ANVERS

Steamship Schaldis, Percival, ...parti 20 oct
Navire Nettie Murphy, —, ...parti 16 oct
Barque Lincoln, Gerolimich.............partie 23 sept

LISBONNE.

Barque Zeffiro, Russo, ...partie 18 oct

RIO DE JANEIRO.

Barque Salem, Sandberg, en chargement 30 oct
Goelette Hoganus, Andersen, ...parti 26 août
Barque Kragero, Halvorsen, ...en chargement 26 oct
Brick Sheperdess, Cook, ...partie 19 sept

KINGSTON, JE

Steamship Yucatan, Watson ....parti 4 oct

ST. VINCENT,

Barque Lussignano, Gladulich, ...parti 12 oct

YMUIDEN.

Steamship Nemesis, —..........................parti 23 oct

Liste complète des navires dans le Port de la Nile-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination

STEAMERS.

American Ang, 1369 Wrake pour Liverpool 21 1er dist, T & Forwood
Algiers Am, 2287 Percy pour New York Alger, C A Whitney &co
Bothal Ang 1228 Strangham pour————45 4e dist, Hall & Vaughan
Clinton Am, 1187 ———— pour ———— Alger, C A Whitney &co
Chase Am, 430 Paterson pour Port Antonio 14 1er dist, W D Clarke &co
Clandon Ang, 1286 Hanney pour Brême — 4e dist, Forstall Ross & Clayton
City of Norfolk Am, 893 Frahm pour———— Alger, C A Whitney &co
City of Mexico Am, 660 McIntosh pour les ports du Mexique, 9 2e dist, E A Yorke
Excelsior Am, ———— Hawthorn pour New York Alger, C A Whitney &co
E D Setbury Am, 286 Minot pour———— Point, Woodward & Wight
Gussie Am, 998 Hill pour————Alger, C A Whitney &co
Good Hope Ang 1027 Atkins pour Brême 43 4e dist, Hall & Vaughan
Harbinger Ang. 1206 Kemp pour Reval 43 4e dist, A K Miller &co
Hankow Ang, 2332 Roberson pour Liverpool 36 1er dist, Forstall Ross & Clayton
Knickerbocker Am ———— Kemble pour New York 8 2e dist, A Moulton &co
Liddesdale Ang, 1130 Arkley pour Reval 47 4e dist, L Ranger &co
Margaret Am, 508 ————pour————11 1er dist au capitaine
Marco Aurelia Ang, 411 Morgan pour———— Alger, E P Pilsbury Sons
Paris Fr, 2663 Artur pour le Havre 40 4e dist, Forstall Ross & Clayton
Prinz Frederich Carl All, 1278 Linde pour Brême 5e rue, A K Miller &co
Scandinavia Ang, 852 Miller pour Liverpool 47 4e dist, A K Miller &co
W G Hewes Am, 676 Brown pour———— Alger, C A Whitney &co

NAVIRES

Bonanza Am, 1079 Webster pour le Havre 1re rue, Norton & Bell
Benlomond Ang, 937 Sinclair pour Gênes 2e rue A K Miller &co
Charles Ang, 1500 Nickerson pour le Havre 3e rue, A K Miller &co
Friedrich All, 1483 Bruggermann pour Brêmes 33 3e dist, A K Miller &co
J C Robertson Ang, 1036 Davis pour Liverpool 35 1er dist, Norton & Bell
Nor hampton Am, 1130 Murphy pour le Havre 3e rue, A K Miller &co
Orient Am, ———— pour ———— rue Louisa
Virginia Am ———— Larrabee pour le Havre 5e rue, A K Miller &co

BARQUES.

Cato Nor 343 Kruger pour Salerne 34 1er dist, Robt Oerlein
Eskedal Nor, 403 Knudsen pour l'Europe Gretna, Buddendorf &co
Eugenia Esp, 426 Gonzalez pour————6e rue, D Fatjo &co
Guilio and Clemenza Ital, 356 Geralamo pour ———— 28 3e dist, A K Miller &co
Howard Ang, 580 Hay pour Calais Gretna, Hall & Vaughan
Jacob Aall Nor, 463 Beruldsen pour Barcelone 34 1er dist, Robt Oerlein
Joshua Loring Am, 483 Weeks pour———— 33 1er dist, Norton & Bell
Prince Rupert Ang, 1168 O'Malley Havre 3e rue, A K Miller &co
Romanoff Ang, 1060 Pearce pour Liverpool 31 3e dist, Norton & Bell
Sesti Dutrevacki Aut, 659 Suher pour Malaga 32 3e d

Themis Ang, 926 Nicholsen pour Brême 2e rue, Hall & Vaughan
Venice Ang, 625 Hill pour le Havre 45 4e dist, DeWolf & Hammond

GOELETTES.

Jhno H Gould Am, 85 Ganzence pour———— Gretna, au capitaine

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nile-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant :
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente —

Risques de feu	$261,970 34	
Risques maritimes	27,993 23	
Risques de rivières	18,567 02	
Total des primes		$308,530 69
Moins primes non acquises		76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882		$231,983 69
Pertes payées		
Sur risques de feu	$63,202 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	
		$111,036 10
		$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant :

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.	10,400 0
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et conforme des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR,	

13 juin—

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.

Primes sur les incendies	$285,620 68	
Primes maritimes	73,924 07	
Primes de rivières	32,776 02	
		$392,320 77
Plus, primes acquises de l'année dernière		102,601 26
		$494,922 03
A déduire—		
Primes non acquises	$87,983 10	
Primes remboursées	22,213 78	
Réassurances	22,012 35	
		132,209 23
Primes nettes acquises		$362,712 80
A ajouter—		
Intérêt, loyer et sauvetage	$36,465 98	
Profits accumulés	114,369 89	
		150,835 87
		$513,548 67
A déduire pertes vées—		
Feu...$119,457 82		
Marine 33,048 15		
Rivière 31,169 95		
	$183,675 92	
Réfaction, commissions d'agence, taxes, salaires, Board of Underwriters, dépenses générales	124,299 37	
Dividende semestriel de juillet 1881	25,000 00	
Dividende semestriel de décembre 1881	25,000 00	
		357,975 29
		$155,573 38
A déduire—		
Réclamations réglées et dues	$11,625 83	
Réclamations non réglées	21,200 00	
Réclamations douteuses	7,500 00	
Réclamations non acceptées	5,000 00	
		45,325 83
Surplus net		$110,247 55

La Compagnie possède l'actif suivant

Argent dans les banques	$43,197 61
Bons des E.-U., 4 p. cent	234,000 00
Propriétés foncières à la Nlle-Orléans	79,449 00
Billets de 1ère hypothèque	101,390 00
Billets sur nantissement	13,850 00
Prêts sur demande	94,500 00
Billets à ordre en règlement de primes	17,103 42
Bons des Waterworks de la Nlle-Orléans	28,250 00
Bons du New-Orleans City Railroad	29,625 00
Bons de la Levee Steam Cotton Press	28,000 00
Bons du New-Orleans and Pacific Railroad	1,860 00
Bons de la Manufacture de Glace de la Louisiane	11,500 00
Bons du Bataillon d'Artillerie Washington	500 00
Actions du City Railroad	1,732 50
Actions de la State National Bank	642 50
Actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
Actions de l'Importers' bonded Warehouse	875 00
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00
Compte en suspens	443 76
Primes en cours de collection	56,736 83
Dû par des agents et en cours de transmission	27,315 6
	$774,712 28

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	87,983 10
Dividendes non réclamés	4,394 77
Dû par d'autres compagnies pour réassurances	1,761 03
Dividende pour décembre 1881	25 000 00
Réclamations comme ci dessus	45 325 83
Surplus en réserve	110 247 55
	$774,712 28

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. — J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1882.

JAS. FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avec qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER,
ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 12 janvier 1882, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1882.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCH
A. FATJO,	JULES TUYES

On peut toujours se procurer l'Abeille chez

H. Billard, libraire, coin Bienville et Chartres	
P. Fournier, ..	139 rue Royale,
G. Ellis, ..	11 Decatur,
H. Holland, ..	19 Commercial Place,
G. F. Wharton, ..	21 1/2 Carondelet,
Wm. Johnson, ..	208 Decatur,
A. H. Staub ..	32 Commercial Place.

CHEMINS DE FER.

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS,

104..........Canal street..........104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882, including unearned premiums of the previous year, on—

Fire risks	$261,970 34	
Marine risks	27,993 23	
Rivers risks	18,567 02	
Total premiums		$308,530 69
Less unearned premiums		76,547 00
Net earned premiums May 31 1882		$231,983 69
Losses paid, on—		
Fire risks	$63,202 09	
Marine risks	7,711 06	
River risks	7,893 08	
Taxes and expenses, less interests	13,126 78	
Reinsurances and return premiums	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 76
Profit		$101,510 76

The Company has the following assets :

Real estate	$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47	67,734 0
Bank, Railroad and other stocks	66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges	151,761 27
Bills receivable	64,170 58
Premium in course of collection	32 652 0
Insurance stocks	1,950 00
Stock of Valletta Dry Dock Co	10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Judgment on mortgage notes	4 335 00
Cash on hand	51,542 54
	$705,187 30

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans,
Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX.
B. W. TAYLOR.	

ANNUAL STATEMENT OF THE New Orleans Insurance Co.,

for the year ending 31st of December, 1881.

Fire premiums	$285,620 68	
Marine premiums	73,924 07	
River premiums	32,776 02	
		$392,320 77
Add premiums earned from last year		102,601 26
		$494,922 03
Deduct—		
Premiums unearned	$87,983 10	
Return premiums	22,213 78	
Re-insurances	22,012 35	
		132,209 23
Net earned premiums		$362,712 80
Add—		
Interest, rents and salvages	$36,465 98	
Amount to credit of profit and loss	114,369 89	
		150,835 87
		$513,548 67
Deduct losses paid		
Fire...$119,457 82		
Marine 33,048 15		
River...31,169 95		
	$183,675 92	
Rebate, agency, commissions, taxes, salaries, Board of Underwriters, general expenses	124,299 37	
Semi annual dividend of July, 1881	25,000 00	
Semi-annual dividend of December, 1881	25,000 00	
		357,975 29
		$155,573 38
Deduct—		
Claims adjusted and due	$11,625 83	
Claims not adjusted	21,200 00	
Claims doubtful	7,500 00	
Claims resisted	5,000 00	
		45,325 83
Net surplus		$110,247 55

The Company has the following assets:

Cash in banks	$43,197 61
United States 4 per cent. bonds	234,000 00
City real estate	79,440 00
First mortgage notes	101,390 00
Pledge notes	13,850 00
Loan on call	94,500 00
Bills receivable in settlement of premiums	17,103 42
New Orleans Water Works bonds	28,250 00
New Orleans City Railroad bonds	29,625 00
Levee Steam Cotton Press bonds	28,000 00
New Orleans and Pacific Railroad bonds	1,860 00
Louisiana Ice Manufacturing Company bonds	11,500 00
Battalion Washington Artillery bonds	500 00
City Railroad stock	1,732 50
State National Bank stock	642 50
Valette Dry Dock Company stock	3,000 00
Importers' bonded warehouse stock	875 00
New Louisiana Jockey Club stock	750 00
Suspense account	443 76
Premiums in course of collection	56,736 83
Due by agents and in course of transmission	27,315 66
	$774,712 28

LIABILITIES.

Capital stock	$500 000 00
Reinsurance reserve	87,983 10
Dividends unclaimed	4,394 77
Due other companies for reinsurances	1,761 03
Dividend for December, 1881	25,000 00
Claims as above	45,325 83
Surplus reserve	110,247 55
	$774,712 28

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

(Signed) J. TUYES, President.
(Signed) J. W. HINCKS, Sec'y.

Sworn to and subscribed before me this 13th day of January, 1882.

(Signed) JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned, special committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, true and correct.

(Signed)
A. SCHREIBER,
ANT. CARRIERE,
W. A. BELL,
H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 12th day of January, 1882, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of Five per cent. on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

New Orleans, Jan. 13, 1882.

(Signed) J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS :

Jules Aldigé,	H. Gally,
Theo. Brierre,	Chas. Lafitte,
W. A. Bell,	Pierre Poutz,
Ant. Carrière,	Ad. Schreiber,
C. T. Dugazon,	Chas. E. Schmidt,
D. Fatjo.	Jules Tuyès.

28 nil—

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849.—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.....................Président.
CHAS. H. DOLSEN................Vice-Président.
CHAS. E. RICE.....................Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Nalle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
V. Marinoni,	Harry L. Flash,
Lucien Dolsen,	E. Steward,
Charles H. Dolsen	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman,
S. O. Conlon,	Wm Garig,
W. A. Phelps.	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman.	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

15juil | 1an v&e

COMPAGNIE D'ASSURANCES — DES — FACTORS AND TRADERS,

No. 49 rue Carondelet.

CAPITAL PAYE..........$1,000,000.

ED. A. PALFREY............Président.
JOHN CHAFFE.........Vice-président.
THOMAS F. WALKER.......Secrétaire.

La Compagnie émet des polices couvrant des risques d'incendie, de Rivières et Maritimes, aux taux les plus réduits du tarif.

DIRECTEURS:

John I. Noble,	John Chaffe,
Richard Milliken,	Sam'l Friedlander,
R. M. Walmsley,	A. H. May,
T. Lytt. Lyon,	Samuel H. Boyd,
William J. Behan,	Charles Chaffe,
William Hartwell,	C. J. Leeds,
B. R. Eshleman,	L. C. Jurey,
A. T. Janin,	A. M. Bickham,
Henry Abraham,	Louis Bush,
A. Brittin,	G. W. Sentell,
John I. Adams	R. T. Buckner,
Charles E. Black,	O. Hopkins,
	George J. Puech.

3 sept—3m

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY,

Département du Sud.

Bureau : coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4 592 248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire-Résident.

Nlle-Orléans, 30 octobre 1881.
24 oct—1an v&e

Récompense de 16,600 fr.—Médaille d'OR

QUINA LAROCHE

ELIXIR VINEUX

Affections de l'Estomac, Anémie, Croissances difficiles, Fièvres et Suites de Fièvres, etc., etc.

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & PHIES.

TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House, c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, en celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent, les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nile-Orléans.

Au retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay : ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nile-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississippi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou : distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nile-Orléans : elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ : rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne longent au retour la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel de la Monnaie.

Le retour à la rue du Canal se fait par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ : Rue de [illegible] Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à la rue [illegible] avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue [illegible] la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ : Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue où Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passent devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, [illegible]

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ : rue du Canal, près de la Levée. Parcours : De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour : De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Commons Street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ : Rue du Canal près de la Levée. Parcours : Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour : Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carro[illegible], et Poydras. Poydras à [illegible]

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ : Rue Magnolia, près la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours : Rue [illegible] jusqu'à Carondelet, Carondelet à Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. De là, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue [illegible] [illegible] passe, rue Royale, [illegible]

Ligne de la rue [illegible] des Fair Grounds.

[illegible] de départ : rue du Canal, [illegible] Parcours : (cars verts) [illegible] Dauphine, Dauphine jusqu'à [illegible] jusqu'à Broad, Broad jusqu'à [illegible] de là à la station d'arrivée [illegible] suivent la même route [illegible] au lieu de tourner dans la rue Broad, suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou [illegible] la Grande Route St-Jean, d'où ils [illegible] à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, [illegible] à la rue Sauvage. Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.